

COLLECTIVITÉ ou ÉTABLISSEMENT

ÉTAT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT TEMPORAIRE

décret n° 91-573 du 19/6/91

IDENTITÉ DE L'AGENT

N° de Sécurité sociale : clé :

NOM : _____

Prénom : _____

Emploi : _____ Grade : _____

Fonctionnaire Contractuel (1) autre (préciser) _____

Résidence administrative : _____

Résidence familiale : _____

AUTORISATION DE DÉPLACEMENT

Pour l'agent

Ordre de mission

Ordre de mission permanent (2) Référence : _____

Pour le véhicule personnel de l'agent

Automobile ou autre véhicule (à préciser) : _____

Date de la décision d'autorisation (3) _____ Circonscription : _____

Immatriculation : _____ Puissance fiscale : _____

Nombre de km déjà parcourus depuis le 1^{er} janvier (automobile seulement) : _____

Nombre de km autorisés à parcourir : _____

TRANSPORTS EN COMMUN

Les frais de transport en commun ont-ils été pris en charge par voie de réquisition? Oui Non

Je déclare bénéficier de _____ % sur les tarifs de _____
de _____ % sur les tarifs de _____

Je déclare ne bénéficier d'aucun avantage personnel sur les moyens de transports en commun.

(1) Cocher la case correspondante.

(2) Validité limitée à 12 mois, prorogation tacite pour déplacement dans le département.

(3) Date de la décision d'autorisation annuelle de circuler; s'il s'agit d'une autorisation ponctuelle, la mentionner et la joindre.

RÉCAPITULATION

I. FRAIS DE TRANSPORT	A. - TRANSPORTS EN COMMUN
	S.N.C.F.
	Avion
	Voiture de location
	Taxi
	Autre moyen de transport
	Parc de stationnement (1)
	B. - VÉHICULES PERSONNELS (indemnités kilométriques et péage)
	1. Automobile : jusqu'à 2 000 km km à =
	de 2 000 à 10 000 km km à =
après 10 000 km km à =	
Péage (éventuellement)	
2. Motocyclette (cylindrée supérieure à 125 cm ³) km à =	
3. Vélomoteur (cylindrée de 50 à 125 cm ³) km à =	
4. Bicyclette à moteur auxiliaire (ou voiturette) ... km à =	
(cylindrée inférieure à 50 cm ³)	
Total	
II. INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	Missions :
	■ Nombre de nuitées
	• Ville de Paris et communes suburbaines limitrophes :
	au cours des 10 premiers jours ... indemnités de nuitée à =
	à partir du 11 ^e jour indemnités de nuitée à =
	à partir du 31 ^e jour indemnités de nuitée à =
	à partir du 61 ^e jour (2) indemnités de nuitée à =
	• Autres communes :
	au cours des 10 premiers jours ... indemnités de nuitée à =
	à partir du 11 ^e jour indemnités de nuitée à =
à partir du 31 ^e jour indemnités de nuitée à =	
à partir du 61 ^e jour (2) indemnités de nuitée à =	
■ Nombre de repas repas à =	
Total	
TOTAL GÉNÉRAL (Frais de transport + Indemnités journalières) 	

Je, soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous égards et demande le règlement à mon profit de la somme de

à virer sur mon CCP ou compte bancaire centre
ou autre (préciser)

certifié exact

certificat de l'autorité territoriale
ou fonctionnaire ayant reçu délégation

le 19.....
Signature de l'intéressé

le 19.....
Signature et cachet

(1) Parc de stationnement près des gares et aéroports.
(2) Pour les stagiaires mentionnés à l'article 14 du décret.